

tic-tac

BATTEMENTS DE LA VIE DES MANUFACTURES
D'HORLOGERIE LE COULTRE & CIE AU SENTIER

13^e année

AOUT 1964 N° 43



Les **3** églises du Sentier

L'église du Sentier, construite au début de ce siècle, élance la flèche de son clocher au centre du village. On ne saurait dire que son architecture soit particulièrement originale.

Elle représente bien cependant la tendance de l'architecture de l'époque et on pourrait dénombrer, même en pays catholique, de nombreux édifices qui ont la même silhouette.

Elle a cependant une particularité, et c'est ce qui nous a incité à écrire les quelques notes historiques qui vont suivre.

Le bâtiment actuel est le troisième édifice consacré à Dieu occupant la même place.

C'est le jour de Noël 1612 que la cloche offerte par le gouvernement bernois fit entendre pour la première fois son accent dans le clocher de la petite et rustique église dont aucune image ne nous a été transmise. Il mettait ainsi le terme aux efforts des premiers habitants de la commune du Chenit. Ceux-ci étaient au nombre de trois cent soixante personnes environ, groupées en trente-cinq familles. C'est en leur nom qu'un nommé Pierre Lecoultre, le 15 mai 1610, avait présenté à LL EE une requête demandant l'autorisation de construire un lieu de culte.

Cette requête était motivée par le fait que l'église paroissiale du Lieu était devenue trop petite et que l'éloignement des habitants du Chenit rendait difficile la fréquentation du culte public.

La construction du premier temple du Sentier fut déjà l'œuvre de tous. Les familles fournirent des contributions en argent, mais comme cela ne suffisait pas, il fut fait appel à des « étrangers ».

Le baron de La Sarraz donna un sac de messel, la ville de Morges un char de vin et un sac de froment, les seigneurs du Brassus les trois grandes fenêtres ouvrant sur le côté oriental.

C'est le même Pierre Lecoultre qui s'en alla à Berne chercher la cloche promise par leurs Excellences. Elle fit une partie du trajet par eau, c'est-à-dire de Morat jusqu'à Yverdon. A ce moment déjà, on aurait apprécié un canal allant du Rhône au Rhin.

* * *

Un siècle plus tard, la population de la commune du Chenit avait considérablement augmenté. Le nombre des habitants était, en 1725, de treize cent et soixante personnes. Le premier temple se trouvait donc trop petit et son agrandissement ou son remplacement s'imposait.

Le Conseil des Douze prit donc la résolution de travailler à ce problème. La composition de ce Conseil nous est connue. On y trouvait sept Meylan, deux Golay, un Aubert, un Lecoultre et un Nicole.

Avant toutes choses, il fallait obtenir à nouveau l'autorisation des magnifiques seigneurs de Berne. Cette permission fut accordée et à nouveau ils firent don d'une nouvelle cloche de quinze quintaux plus cent écus blancs en argent (l'octroi des subsides par les gouvernements était déjà en honneur).

On convoqua une assemblée à laquelle furent députés des représentants de tous les quartiers pour prendre une décision définitive relative à la façon de construire un nouveau temple.

Il fut ainsi décidé que l'on abattrait le vieux temple et que l'on reconstruirait un nouveau, deux fois plus grand situé à la même place.

C'est le sieur Jacques-David Lecoultre, citoyen du Chenit, qui fit les plans du nouvel édifice ainsi que de son clocher. On peut encore aujourd'hui admirer l'ingéniosité de ces bâtisseurs qui, sans être sortis de leur Vallée, avaient assez d'intelligence pour résoudre eux-mêmes et sans le secours de personne, les problèmes qui leur étaient posés.

C'est le bois qui fut surtout utilisé pour cette nouvelle construction. Les piliers du clocher furent façonnés sur place au bois du Carroz. Les maçons qui construisirent la maçonnerie étaient des Neuchâtelois venus du Mont-de-Buttes.

L'historien de la commune, le juge Nicole, ne peut assez dire le zèle que tous les communiens mirent pour activer la construction de la maison de Dieu. Il y avait journalièrement plus de quarante hommes sur le chantier.

Un fait est à relever. On attendit pour porter la main sur l'ancien édifice que le nouveau soit à moitié construit. C'est ainsi que sauf deux dimanches de juillet, où l'on utilisa la grange d'un habitant du Sentier pour célébrer l'office, le ministre prêcha sans cesse soit dans le vieux, soit dans le nouveau temple.

La ramure fut posée les 22, 23 et 24 juillet et à cette occasion, une fête fut organisée. On y invita une personne de chaque famille et on leur offrit une collation de pain et de fromage ainsi que du vin « honnêtement et en petite quantité » précise le juge Nicole.

Tout fut terminé et achevé pour la communion de Noël 1726 à l'exception de la chaire et de quelques travaux de détail. Le coût total de la construction s'éleva à huit mille florins. Tous les travaux faits par les habitants de la commune furent gratuits. Si cela n'avait pas été le cas, la somme à déboursier aurait été doublée.

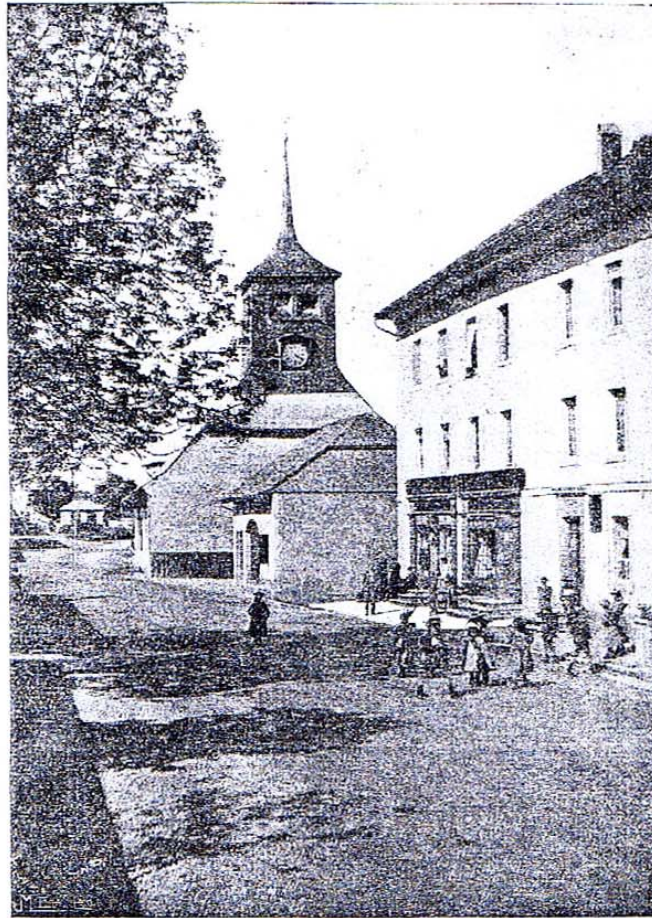
L'horloge fut enfin posée en 1737 ; elle fut l'œuvre des frères Moïse et Isaac Golay. Le pasteur officiant à cette époque était un M. Bridel.

L'architecte de l'Etat de Berne, qui vint voir la construction, ne put qu'exprimer sa satisfaction et son contentement.

Un an après la dédicace du temple du Sentier, soit en 1727, on introduisit le chant des psaumes accompagnés de trompettes. Ce furent quatre frères Meylan de L'Orient qui avaient appris à jouer avec des Confédérés alémaniques qui furent les premiers instrumentistes. Il n'en coûta à la communauté que l'achat des instruments.

Le deuxième temple du Sentier, qui s'harmonisait admirablement avec le paysage, qui était pour ainsi dire sorti de la nature même, fut par la suite classé monument historique. On pouvait y voir les rateliers où les fidèles déposaient leurs fusils. En effet, lors des époques troublées, chaque homme venait au culte muni de son arme.

C'est pendant la nuit du 28 mars 1898 que le feu détruisit l'antique édi-



*Le Sentier
deuxième église*

fice. Il était près de minuit lorsque les premières flammes furent aperçues. Les enquêtes menées à l'époque ne donnèrent aucun résultat. On se demanda si ce n'était pas le fait d'individus venus voler du bois.

Aucune mesure de défense n'était possible, vu la quantité de bois qui était entrée dans la construction du temple. Ce fut immédiatement un immense brasier et la lueur fut aperçue bien au-delà des frontières de la Vallée de Joux.

C'est sur l'emplacement agrandi, mais en élevant le clocher du côté Nord, alors que le précédent était du côté sud que fut édifié le temple actuel.

Certes, si le feu n'était pas intervenu, la construction d'un nouveau lieu de culte aurait été indispensable. Il est toutefois bien regrettable que le vieux temple ait disparu. Il faut du temps pour qu'un édifice construit par la main des hommes ait une âme. Celle-ci n'est que la conséquence de longues années de méditations et de prières.

Le temple du Sentier, rénové heureusement à l'intérieur, est tout jeune encore. Il reste cependant le haut-lieu de la vie spirituelle de notre paroisse et le témoin des efforts de la population tout entière.

C'est à l'histoire des anciens bâtiments détruits que nous devons penser lorsque nous franchissons le porche ou lorsque nous entendons chaque dimanche matin, s'envoler la sonnerie des cloches.

O. Giriens.